

FORMATION - ÉCOLES

L'Hôtellerie Restauration s'engage en faveur de l'apprentissage, en partenariat avec la Mission Marcon

vendredi 27 novembre 2009 18:09

Le journal apporte dès à présent son soutien à la mission que préside Régis Marcon sur le développement de l'apprentissage et de l'alternance dans les métiers de la restauration en créant une page-portal web 'apprentissage-alternance'.



"On ne change pas comme ça les mauvaises habitudes. Des efforts ont été réalisés de part et d'autre mais il reste beaucoup à faire. L'objectif de la charte de l'alternance est de prendre un nouveau départ sur des bases sûres et contrôlées, l'enjeu est de taille", attaque **Régis Marcon**, conscient que l'évolution des mentalités prendra du temps. La mission, à la tête de laquelle il a été nommé début septembre par les ministres **Hervé Novelli** et **Laurent Wauquiez**, doit rendre son rapport fin janvier, mais le chef 3 étoiles *Michelin* prévient déjà que le travail ne s'arrêtera pas à la remise du rapport. "L'objectif, ce n'est pas tant les chiffres mais surtout l'opportunité de changer les esprits", professe-t-il, tout en estimant qu'avoir 20 000 jeunes supplémentaires en apprentissage ou en contrat de professionnalisation sur les trois prochaines rentrées est tout à fait "réalisable". Il rappelle que, depuis septembre, la mission effectue un travail de fond pour identifier les blocages à la formation par alternance, une réflexion globale. Elle a commencé à dégager des pistes, à donner des consignes ([voir L'Hôtellerie-Restauration du 1er octobre 2009](#)) avec toujours à l'esprit la volonté de rassembler l'intégralité d'une profession, de rapprocher l'école de l'entreprise autour d'une cause commune : l'insertion des jeunes dans un secteur qui recrute.

Un outil au service du restaurateur et de l'apprenti

Parmi les blocages identifiés : la mise en relation apprentis-entreprises et le manque d'informations. Pour pallier ce problème, depuis vendredi 27 novembre, vous avez peut-être pu voir apparaître sur page d'accueil de L'Hôtellerie-Restauration, un lien vers une

page spéciale 'apprentissage-alternance'. Cette page-portal, lhotellerie-restauration.fr/mission-marcon, regroupe, d'une part, tous les contenus parus sur le sujet dans le journal, et, d'autre part, à droite de la page, un espace spécial pour les employeurs et les candidats. Le but : favoriser la mise en relation entre les entreprises en recherche d'apprentis et les futurs apprentis. Comment ? Pour les restaurateurs, en déposant votre offre gratuitement, ce qui est totalement nouveau, et pour les candidats, en déposant votre CV (gratuitement également).

Enfin, sur cette page, employeurs et candidats trouveront tous les renseignements nécessaires tant sur le contrat d'apprentissage que sur le contrat de professionnalisation, les aides de l'état, les fiches-métiers, la liste des écoles et des diplômes par région ainsi qu'une foire aux questions.

Signature de la charte

La Mission travaille actuellement sur l'élaboration d'une charte de l'apprentissage qui devrait rapidement voir le jour. Cette charte sera téléchargeable en ligne ou, pour la recevoir dès sa publication, vous pouvez d'ores et déjà renvoyer le coupon-réponse qui se trouve avec l'enveloppe T jointe au magazine.

Plus d'informations sur : mission-marcon@lhotellerie-restauration.fr ou par Tél. : 01 45 48 64 64

Julie Gerbet